

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 7 décembre 2023, s'est réuni le 14 décembre 2023, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Lucile BOICHOT (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Catherine LECLERC  
BADEN : Patrick EVENO  
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC  
ELVEN : Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LE BONO : Yves DREVES (arrivé à 18h10)  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOMELEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h10) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LE GALL  
SULNIAC : Marylène CONAN (arrivée à 18h15) - Christophe BROHAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS (arrivée à 19h20) - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean-Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Jean - Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Sandrine BERTHIER (départ à 20h) - Audrey ESSOLA (arrivé à 18h10)

### Ont donné pouvoir :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT a donné pouvoir à Patrick EVENO  
COLPO : Freddy JAHIER a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE  
ELVEN : Claudine LE BOURSIKAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE  
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE  
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO  
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS  
SENE : Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE  
VANNES : Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT  
: François ARS a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE  
: Christine PENHOUEUET a donné pouvoir à Olivier LE BRUN  
: Monique JEAN a donné pouvoir à Gérard THEPAUT  
: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN  
: Latifa BAKHTOUS a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 19h20  
: Maxime HUGE a donné pouvoir à Armelle MANCHEC  
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Michel GILLET

Mise en ligne le 20/12/2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231214-231214\_DEL24-DE

: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Absents :

GRAND-CHAMP

SURZUR

VANNES

: Moran GUILLERMIC

: Yvan LE NEVE

: Mohamed AZGAG

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke that curves to the right at the top, followed by a horizontal stroke that loops back under itself and then crosses the vertical stroke.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**ACQUISITION DE DEUX BENNES A ORDURES MENAGERES  
POUR LE SERVICE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS**

**MARCHE N° 2023.134**

**ATTRIBUTION**

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée le 11 septembre dernier, selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique pour l'acquisition de bennes à ordures ménagères pour le service Prévention et Gestion des Déchets.

Les prestations sont réparties en trois lots définis comme suit :

Lot(s)	Désignation
1	Acquisition de deux châssis 26 tonnes Gasoil pour benne à ordures ménagères
2	Acquisition de deux caissons pour benne à ordures ménagères
3	Acquisition de deux lèves-conteneurs pour benne à ordures ménagères

A l'issue de la consultation, quatre plis ont été réceptionnés dans les délais impartis pour le lot n° 1 dont deux comportant une variante, trois pour le lot n° 2, trois pour le lot n° 3

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, les membres de la Commission attribuent les lots comme suit :

Lot(s)	Désignation	Sociétés retenues	Montant € HT/ 2 unités
1	Acquisition de deux châssis 26 tonnes Gasoil pour benne à ordures ménagères	Garage DUCLOS (offre variante)	212 000,00 € HT + 2 209,52 € net de TVA pour le certificat d'immatriculation
2	Acquisition de deux caissons pour benne à ordures ménagères	TERBERG MATEC SAS	145 600,00 € HT
3	Acquisition de deux lèves-conteneurs pour benne à ordures ménagères	TERBERG MATEC SAS	68 400,00 € HT

Mise en ligne le 20/12/2023

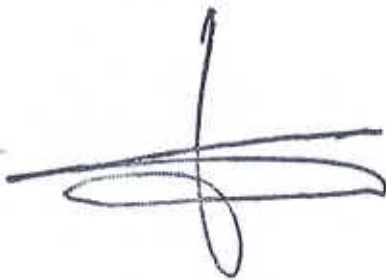
Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, il vous est proposé de :

- *d'attribuer le lot n° 1 au garage DUCLOS (offre variante) et les lots n° 2 et 3 à la société TERBERG MATEC France ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

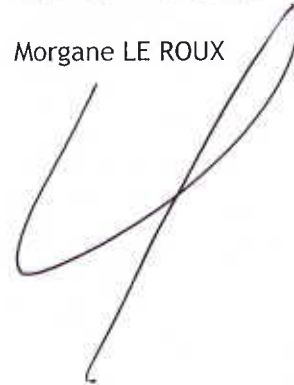
Monsieur Le Président,

David ROBO



La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 7 décembre 2023, s'est réuni le 14 décembre 2023, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Lucile BOICHOT (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Catherine LECLERC  
BADEN : Patrick EVENO  
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC  
ELVEN : Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LE BONO : Yves DREVES (arrivé à 18h10)  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h10) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LE GALL  
SULNIAC : Marylène CONAN (arrivée à 18h15) - Christophe BROHAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS (arrivée à 19h20) - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean-Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Sandrine BERTHIER (départ à 20h) - Audrey ESSOLA (arrivé à 18h10)

### Ont donné pouvoir :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT a donné pouvoir à Patrick EVENO  
COLPO : Freddy JAHIER a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE  
ELVEN : Claudine LE BOURSCAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE  
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE  
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO  
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS  
SENE : Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE  
VANNES : Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT  
: François ARS a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE  
: Christine PENHOUEUET a donné pouvoir à Olivier LE BRUN  
: Monique JEAN a donné pouvoir à Gérard THEPAUT  
: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN  
: Latifa BAKHTOUS a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 19h20  
: Maxime HUGE a donné pouvoir à Armelle MANCHEC  
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Michel GILLET

Mise en ligne le 20/12/2023

: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231214-231214\_DEL25-DE

Absents :

GRAND-CHAMP

: Moran GUILLERMIC

SURZUR

: Yvan LE NEVE

VANNES

: Mohamed AZGAG

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, then loops back down and under to the left, crossing itself once.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**FOURNITURE DE CONTENEURS AERIENS D'APPORT VOLONTAIRE  
POUR DECHETS MENAGERS**

**MARCHE N° 2023.131**

**ATTRIBUTION**

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée le 7 septembre dernier, selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique pour la fourniture de conteneurs aériens d'apport volontaire pour déchets ménagers et sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande d'une durée de quatre ans.

Les prestations sont réparties en 4 lots définis comme suit :

Lot(s)	Désignation	Seuil minimum de commandes/4 ans	Seuil maximum de commandes/4 ans
01	Fourniture de conteneurs aériens d'apport volontaire pour déchets ménagers à coque en <b>plastique</b>	80 000,00 € HT	400 000,00 € HT
02	Fourniture de conteneurs aériens d'apport volontaire pour déchets ménagers avec <b>habillage extérieur en bois</b>	50 000,00 € HT	150 000,00 € HT
03	Fourniture de conteneurs aériens d'apport volontaire pour déchets ménagers avec <b>habillage extérieur innovant</b>	30 000,00 € HT	100 000,00 € HT
04	Fourniture de conteneurs aériens d'apport volontaire pour déchets ménagers <b>en acier</b>	30 000,00 € HT	150 000,00 € HT

A l'issue de la consultation, cinq plis ont été réceptionnés dans les délais impartis pour le lot n° 1, deux pour le lot n° 2, quatre pour le lot n° 3 et cinq pour le lot n° 4.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, les membres de la Commission attribuent les lots n° 3 et 4 à la société SULO France SAS ; les lots n° 1 et 2 sont déclarés sans suite. Ils seront relancés dans les prochaines semaines.

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, il vous est proposé de :

- d'attribuer les lots n° 3 et 4 à la société SULO France SAS ;
- de relancer les lots n° 1 et 2 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;

Mise en ligne le 20/12/2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

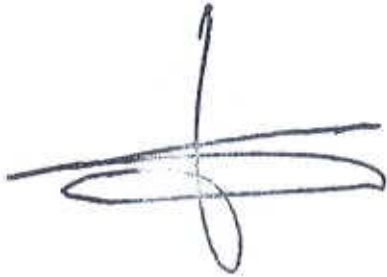
ID : 056-200067932-20231214-231214\_DEL25-DE

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

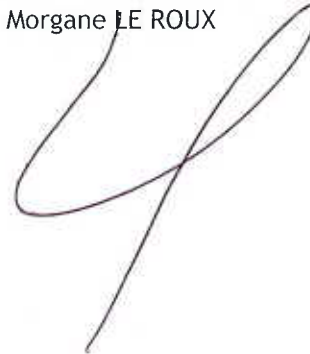
Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a loop on the right.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop on the left and a vertical stroke on the right.



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 7 décembre 2023, s'est réuni le 14 décembre 2023, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Lucile BOICHOT (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Catherine LECLERC  
BADEN : Patrick EVENO  
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC  
ELVEN : Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LE BONO : Yves DREVES (arrivé à 18h10)  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h10) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LE GALL  
SULNIAC : Marylène CONAN (arrivée à 18h15) - Christophe BROHAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Daniëlle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS (arrivée à 19h20) - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean-Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Sandrine BERTHIER (départ à 20h) - Audrey ESSOLA (arrivé à 18h10)

### Ont donné pouvoir :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT a donné pouvoir à Patrick EVENO  
COLPO : Freddy JAHIER a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE  
ELVEN : Claudine LE BOURSCAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE  
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE  
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO  
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS  
SENE : Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE  
VANNES : Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT  
: François ARS a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE  
: Christine PENHOUEUET a donné pouvoir à Olivier LE BRUN  
: Monique JEAN a donné pouvoir à Gérard THEPAUT  
: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN  
: Latifa BAKHTOUS a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 19h20  
: Maxime HUGE a donné pouvoir à Armelle MANCHEC  
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Michel GILLET

Mise en ligne le 20/12/2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231214-231214\_DEL26-DE

: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Absents :

GRAND-CHAMP

: Moran GUILLERMIC

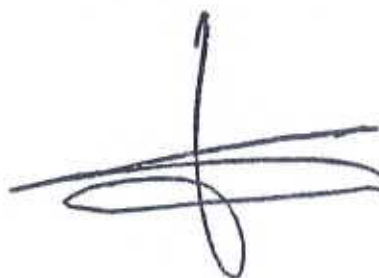
SURZUR

: Yvan LE NEVE

VANNES

: Mohamed AZGAG

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a loop on the right.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE REUNION ET DE LOCAUX DE RANGEMENT  
AU VELODROME DE KERMESQUEL A VANNES**

**MARCHE N° 2023.038**

**LOT N° 3 « ETANCHEITE »**

**ATTRIBUTION**

Monsieur Gérard GICQUEL présente le rapport suivant :

Par délibérations des conseils communautaires des 29 juin et 28 septembre derniers, ont été attribués les lots suivants, à l'exception du lot n° 3 « étanchéité » :

Lot(s)	Désignation	Sociétés retenues	Montant € HT
01	Démolition - Gros oeuvre	SARL LE RAY	38 793,60 € HT
02	Charpente - Ossature bois - Bardage - Menuiseries extérieures	SARL GUYOT	77 357,26 € HT
04	ITE - Enduit	ELYPSIO	15 507,01 € HT
05	Isolation - Doublages - Cloisons - Plafonds - Menuiseries intérieures	ABI CREATION - SAS MALIWA	28 950,31 € HT
06	Revêtements de sols - Peinture	SARL SMP (Société Morbihannaise de Peinture)	12 107,19 € HT
07	Plomberie - Ventilation - Chauffage - Electricité	SARL SVEG	63 631, 03 € HT

Le lot n° 3 a été relancé selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

La société SEO (Société d'Etanchéité de l'Ouest) a présenté une offre répondant en tout point aux attentes de la collectivité pour un montant de 38 626,55 € HT.

Il vous est proposé de :

- d'attribuer le lot n° 3 à la société SEO ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;
- de solliciter toutes subventions pour la réalisation de ces prestations, le cas échéant ;

Mise en ligne le 20/12/2023

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

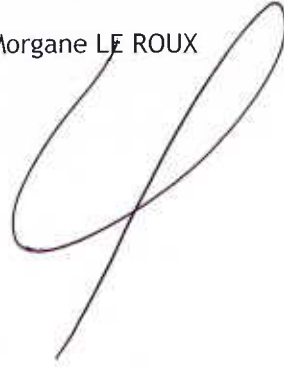
Monsieur Le Président,

David ROBO



La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 7 décembre 2023, s'est réuni le 14 décembre 2023, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Lucile BOICHOT (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES (arrivé à 18h10)
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h10) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LE GALL
SULNIAC	: Marylène CONAN (arrivée à 18h15) - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Pautette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS (arrivée à 19h20) - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean-Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOISIEN - Sandrine BERTHIER (départ à 20h) - Audrey ESSOLA (arrivé à 18h10)

### Ont donné pouvoir :

BADEN	: Anita ALLAIN-LE PORT a donné pouvoir à Patrick EVENO
COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
	: François ARS a donné pouvoir à Chrytel DELATTRE
	: Christine PENHOUEU a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
	: Monique JEAN a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
	: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN
	: Latifa BAKHTOUS a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 19h20
	: Maxime HUGUE a donné pouvoir à Armelle MANCHEC
	: Virginie TALMON a donné pouvoir à Michel GILLET

Mise en ligne le 20/12/2023

: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231214-231214\_DEL27-DE

Absents :

GRAND-CHAMP

: Moran GUILLERMIC

SURZUR

: Yvan LE NEVE

VANNES

: Mohamed AZGAG

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses a horizontal line, and loops back down and to the left.

-27-

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**SOUSCRIPTION ET GESTION DE CONTRATS D'ASSURANCE  
« CONSTRUCTION » POUR LA REALISATION D'UNE PASSERELLE  
DE FRANCHISSEMENT DU RESEAU FERRE EN GARE DE VANNES**

**MARCHE N° 2023.058**

**ATTRIBUTION DU MARCHE**

*Annule et remplace la décision du bureau du 17 novembre dernier*

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Une consultation a été lancée le 15 juin 2023 selon une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1 du Code de la commande publique pour la souscription et la gestion de contrats d'assurance « Construction » pour la réalisation d'une passerelle de franchissement du réseau ferré en gare de VANNES.

Ce marché se décompose en 2 lots définis comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	Tous Risques Chantier
02	Garantie décennale

A l'issue de la consultation, 2 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

A l'ouverture des plis, il apparait que l'offre du candidat n°1 est irrégulière.

Au regard de l'analyse de l'offre effectuée sur la base des critères de jugement des offres fixés au règlement de la consultation, il vous est proposé de retenir l'offre de la société SMABTP pour le lot n°1 « Tous Risques Chantier » pour un montant de 98 077,93 € TTC et de déclarer sans suite le lot n°2 « Garantie décennale » pour motif juridique et de le relancer dans les prochaines semaines.

Il vous est proposé :

- d'attribuer le lot n°1 « Tous Risques Chantier » à la société SMABTP ;
- de déclarer sans suite le lot n°2 « Garantie décennale » pour motif juridique ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché du lot n° 1 avec la SMABTP ;

Mise en ligne le 20/12/2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231214-231214\_DEL27-DE

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

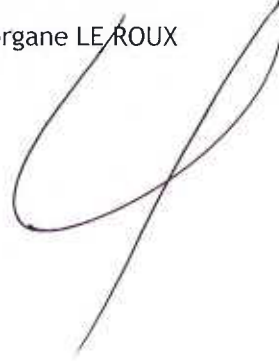
Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, appearing to be a stylized representation of the name 'David ROBO'.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A handwritten signature in black ink, featuring a large, fluid loop at the top and a long, sweeping tail that curves back towards the left, characteristic of the name 'Morgane LE ROUX'.